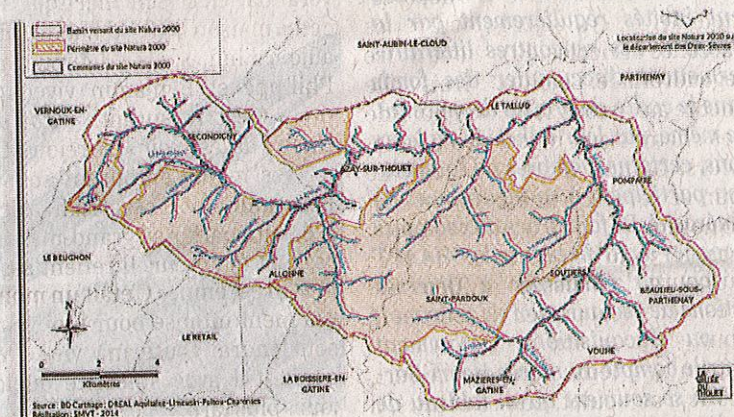


**SAINT-PARDOUX-SOUTIERS**

**L'animation du site Natura 2 000 par le Syndicat mixte de la Vallée du Thouet**



Une carte du site Natura 2 000 Bassin du Thouet amont.

« L'animation du site Natura 2 000 Bassin du Thouet amont est confiée au Syndicat mixte de la Vallée du Thouet (SMVT). La convention est à renouveler, après l'élection de la nouvelle équipe municipale », a indiqué Johann Baranger, maire, lors du conseil municipal du jeudi 3 décembre.

**« Préserver les habitats et les espèces »**

Il s'est adressé à l'assemblée : « Natura 2 000 est un ensemble de sites européens terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité de ses espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Le Bassin du Thouet amont, situé en Gâtine entre les sources du Thouet au Beugnon et Parthenay, est une zone bocagère qui accueille une richesse remarquable. Une dizaine d'espèces et

deux habitats menacés en Europe y sont recensés. »

Et de poursuivre : « Depuis 2012, le SMVT assure l'animation du Document d'objectif, à la fois document de diagnostic et document d'orientation pour la gestion du site. Le SMVT préside également le comité de pilotage du site depuis 2016. Tout l'enjeu de la démarche Natura 2 000 est de préserver les habitats et les espèces, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles, ainsi que des particularités locales. Chacun peut participer à la préservation de cette biodiversité, grâce à la Charte et aux Contrats Natura 2 000. »

Proposition et approbation de la convention précisant les modalités de mise en œuvre de la mission d'animation du site Natura 2 000. Les élus ont autorisé le maire à signer tout document nécessaire.